



**Présence de l'Association Tourisme & Handicaps
au Salon du tourisme et des activités nature Tourissima
(Lille, 17-19 janvier 2020) - stand A001**



Présence au salon réalisée avec le soutien de l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances - ANCV

Afin de répondre aux visiteurs en situation de handicap, à leurs familles ou à leurs amis qui souhaitent trouver des solutions pour leurs vacances sur des lieux adaptés et confortables **l'Association Tourisme & Handicaps** sera présente au salon du tourisme grand public **TOURISSIMA à Lille**.

Créée en 2001 par les instances nationales du Tourisme et les associations de personnes en situation de handicap, l'Association Tourisme & Handicaps a développé et soutient la **Marque d'Etat Tourisme & Handicap***, seule garantie officielle d'un accueil accessible qualifié.

La présence de **l'Association Tourisme & Handicaps** est une **référence de qualité** pour les personnes handicapées sensibles aux actions conduites en leur faveur, elle favorise les échanges avec les professionnels du tourisme qui souhaitent des informations concernant les critères d'aménagement d'une structure adaptée.

Renseigner les visiteurs

En participant à cet événement grand public, l'Association Tourisme & Handicaps permet de :

- **Fidéliser** les visiteurs qui connaissent et ont déjà utilisé les structures adaptées dont l'emblème est la **Marque d'Etat Tourisme & Handicap***, un témoignage de leur vécu souvent accompagné d'informations permettent d'enrichir la qualité de l'offre proposée.
- **Répondre** aux visiteurs qui ne sont pas informés de l'existence d'une offre adaptée et dont la découverte pour eux-mêmes ou leur entourage est souvent « une heureuse surprise » car la recherche d'un lieu adapté s'apparente au dire de nombreux visiteurs à un « parcours du combattant ».

Le rôle de l'Association Tourisme & Handicaps est de divulguer les différentes sources d'information qui permettent de choisir un séjour adapté : sites internet** rassemblant toute l'offre adaptée, contact des agences et associations de voyages spécialisées, diffusion de brochures qui présentent les offres des Régions françaises particulièrement investies dans l'accueil des personnes en situation de handicap.

Répondre aux interrogations des professionnels

L'Association Tourisme & Handicaps répond aux professionnels du tourisme et porteurs de projet qui souhaitent s'investir dans l'accueil des personnes en situation de handicap. Leurs interrogations reflètent souvent l'appréhension que suscite ce projet impliqué par la loi ou par le seul désir humaniste d'un accueil pour tous.

L'Association répond à ces interrogations en présentant les critères d'accessibilité concernant l'aménagement d'un équipement touristique quel qu'il soit, hébergement et restauration, sites de loisirs, sites culturels ou proposant des activités de pleine nature.

Les contacts ainsi établis permettent de « dédramatiser » et de faciliter la compréhension du handicap, et de faire connaître les outils mis à la disposition des professionnels pour faciliter la réalisation de leur projet.

* **La Marque d'Etat Tourisme & Handicap** garantit l'utilisation de prestations et des d'équipements évalués selon **les critères détaillés d'un référentiel national**, fruit d'une collaboration entre plusieurs acteurs : Ministère chargé du Tourisme, professionnels du secteur, collectivités territoriales et associations représentant les personnes handicapées. Toute l'offre à découvrir sur : <https://www.entreprises.gouv.fr/tourisme-handicap/tourisme-handicap-allez-la-ou-envies-vous-portent>

** www.tourisme-handicaps.org, **étape incontournable** pour la sensibilisation à **l'accessibilité**. Il répond à toutes les interrogations que se posent les professionnels du tourisme pour intégrer la démarche d'obtention de la Marque Tourisme & Handicap.

Contact Association Tourisme et Handicaps

Annette Masson, présidente - T.01 44 11 10 41 - ass-tourisme-et-handicaps@orange.fr

Contact Presse

ab3c - Stéphane Barthélémi - T.01 53 30 74 04 - stephane@ab3c.com

